



L'Ardèche Parisienne



NUMÉRO 1116 - HIVER 2024 - CENT-VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

Journal de l'AMICALE DES ARDÉCHOIS À PARIS (fondée en 1890)

www.ardechois-a-paris.org - E-mail : ardechois-a-paris.secretariat@outlook.fr

SOMMAIRE

Patrimoine.....	2
Gratitude.....	3
Hommage.....	4
Restauration.....	6
Culture.....	7
Made in France.....	8
Sport.....	10
Élections.....	12
Sentinelles.....	14
Vie de l'Amicale.....	14
Histoire.....	16



Chers amis,

J'ai récemment découvert que les coquelicots mémoriels ont été inventés par une Ardéchoise intrépide. Je tiens à saluer sa mémoire et son engagement caritatif.

Ce numéro présente un entretien avec M. François Arzac, maire de Chomérac, que je remercie chaleureusement, au sujet du futur

Centre National de la Pétanque et du Jeu Provençal. Chomérac a remporté l'appel à candidature face à de remarquables villes. Nous en sommes très fiers !

Je vous donne dès à présent rendez-vous pour la Nuit du Vivarais qui aura lieu le mardi 28 janvier 2025 au Procope, considéré comme le plus ancien café de Paris et connu pour exposer les souvenirs de ses illustres clients, comme Voltaire et Rousseau.

Espérant vous y accueillir en nombre, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de Noël avec ceux qui vous sont chers.

Amitiés ardéchoises

Astrid Marchial Tauleigne
Présidente de l'Amicale des Ardéchois à Paris

SI VOUS AVEZ UN ARTICLE À PROPOSER,
CONTACTEZ-NOUS À L'ADRESSE SUIVANTE :
ardechois-a-paris.secretariat@outlook.fr

**Pour adhérer,
rendez-vous en page 15**

DE LA CHÂTAIGNE AU MARRON GLACÉ

Le Marron glacé est un séducteur. Il aime le raffinement et les ambiances festives. La notoriété de cette confiserie hivernale s'est construite au fil d'une très longue histoire. Son origine est si imprécise dans le temps, comme pour les contrées qui l'auraient vue naître, que des légendes lui servent désormais de marraines.



© DR

Parmi ces légendes, certaines affirment que le marron glacé serait apparu pour la première fois au XVII^e siècle, c'était sur la table de Louis XIV. Elles précisent que c'est un cuisinier, François Pierre de la Varenne, qui par mégarde aurait fait tomber une châtaigne dans sa marmite puis l'aurait

fait cuire avec du sucre. Dans son ouvrage culinaire, "*Le parfait Confiturier*", ce dernier revendique donc tout bonnement être le concepteur de ce dessert. D'autres légendes situent l'apparition de cette confiserie plus loin dans le temps, à la fin du siècle précédent, de l'autre côté des Alpes, dans le Piémont cette fois. Pour elles, ce serait le cuisinier du duc Charles Emmanuel 1^{er} qui l'aurait fait connaître à la cour de Savoie. Une chose est certaine en revanche, la première fabrique de marrons glacés en Ardèche est née en 1882 dans les ateliers de Clément Faugier à Privas.

Depuis la fin du XIX^e siècle le département de l'Ardèche n'a jamais cessé de se distinguer par la quantité inégalée de sa production et la qualité de ses fruits, une notoriété reconnue et confirmée en 2006 par l'attribution de l'AOC (*Appellation d'Origine Contrôlée*). Le marron glacé contribue avec panache à cette réputation. Sa vocation l'invite à participer à de nombreuses fêtes. Enveloppés dans du papier doré et nichés dans de confortables boîtes

joliment décorées, il est reçu sur les meilleures tables comme un prince dont on apprécie l'élégance et la délicatesse. Son sobriquet de "marron" n'est en fait qu'une fantaisie lexicologique, le marron glacé est avant tout une châtaigne de bonne taille et de forme régulière avec une qualité gustative très appréciée. Néanmoins, pour être à la hauteur de sa réputation il doit au préalable se soumettre à une série d'épreuves.

Chez Sanofruit, à Lachapelle-sous-Aubenas, on sait parfaitement comment promouvoir une simple châtaigne au rang de marron glacé. C'est dans cet atelier que les prétendantes sont préparées pour leur entrée en scène. Leur mise en condition s'étale sur plusieurs semaines. Une drôle de machine bardée de lames les attend pour les libérer de leur coque. Enigmatique comme un alambic, plus bruyante qu'un réacteur, d'étranges tubulures noyées dans un nuage de vapeur s'en échappent en traversant différents bacs pour s'assagir sur un tapis roulant sur lequel les châtaignes réapparaissent. Les voilà dépouillées d'une partie de leur pelure et passablement ramollies. Chacune sera alors délicatement essuyée, évaluée manuellement, calibrée, scrutée avec la même attention qu'un bijoutier vérifiant les imperfections potentielles de ses diamants. François Mirabel, le co-gérant, observe avec sérénité ce long cheminement. Cette année, malgré les aléas climatiques, la Bouche Rouge, cette catégorie de châtaignes ayant pour vocation de devenir des marrons glacés "*sont de très bonne qualité*" tient-il à préciser.

À une pincée de kilomètres de là, Sabaton, spécialiste du confisage et du glaçage les attend. Fondée en 1907, cette entreprise familiale revendique un savoir-faire de réputation mondiale. Chaque châtaigne y est considérée comme une pépite. L'aventure de la Bouche Rouge vient ainsi de changer de décor mais pas d'exigences. Son apprentissage durera là encore plusieurs semaines. A peine arrivée, la voilà aussitôt emmaillottée sous une fine pellicule de tulle pour éviter qu'elle ne se brise au cours de la cuisson et du confisage. Chauffée, baignée, badigeonné, triée, puis enfin enrobée d'un discret voile de sirop de sucre aussi délicat et léger qu'une étoffe de qualité mettant en valeur l'esthétique d'un corps, notre châtaigne Bouche Rouge s'est enfin muée en Marron Glacé. Les fêtes peuvent commencer.

Jean-Marie BAYLE



ORIGINE DES FONDS SOCIAUX DE L'AMICALE : HISTOIRE DE CELLES-LES-BAINS (Rompon)

Au sein de l'Amicale, dès mon entrée comme nouvelle adhérente, je fus initiée au secret de l'origine de notre capital : un certain Jean Nohain dont je connaissais vaguement le nom sans savoir qui il était, aurait fait don à une maîtresse d'une maison en Ardèche qu'au décès de cette dernière, il aurait donnée à l'Amicale.

Il n'en est rien ou du moins pas grand-chose ! Ce n'est pas l'Homme qui donna, ce fut la Femme ! ou l'histoire d'une généreuse Ardéchoise amoureuse d'un homme bien plus jeune qu'elle et tout aussi généreux !

Eugénie Barrier, petite fille du Docteur Barrier, entend Jean Nohain (1900-1981) parler ou chanter à la TSF et est séduite par l'homme*. Elle l'invite à venir la voir. Il vient. Elle a plus de 80 ans, lui en a 42. Elle décide de lui donner tous ses biens ! En 1942, elle lègue les thermes de Celles-Les-Bains à Jean Nohain qui s'occupait d'enfants déshérités avec promesse d'y loger des enfants nécessiteux. Le legs est consultable aux Archives de Privas.

La suite, on la devine : Jean Nohain n'a rien à voir avec l'Ardèche et cède rapidement ses biens ardéchois. Il donne généreusement à l'Amicale des Ardéchois à Paris la grande ferme de Celles située dans une belle clairière en terrain plat, bien drainé et ensoleillé. L'Amicale s'engage à consacrer les intérêts de la vente de ce bien immobilier à des bourses offertes à des jeunes bacheliers Ardéchois aux revenus modestes qui poursuivront leurs études et reviendront travailler en Ardèche. L'Amicale vend le bien à l'Hôpital psychiatrique Sainte-Marie de Privas qui en est toujours propriétaire. Actuellement, cette magnifique ferme abrite des jeunes en difficultés pour lesquels le travail de la terre est une thérapie.

Dans les années pré-Covid, j'ai reçu un appel téléphonique d'un cadre infirmier de l'Hôpital Sainte-Marie de Privas qui s'intéressait à ce don de Jean Nohain à l'Amicale et m'interrogeait pour en savoir plus. J'eus honte de lui répondre que je ne savais rien ou si peu !

Depuis, je me suis renseignée : grâce à Mme Dominique Buis, ancienne adjointe au maire de Privas, chargée de la culture, j'ai pu rencontrer Mme Simone Bertrand, institutrice à la retraite, passionnée par l'histoire de la commune de Rompon où elle réside. Le texte ci-dessous n'a pu être rédigé que grâce à elle.

Le docteur Jean-Anet Barrier est né à Vernoux en 1795. Médecin à Vernoux puis à La Voulte, il est membre de l'Académie Royale de Médecine. Il s'établit définitivement à La Voulte en 1826. Il a reçu une importante dote de sa femme Agathe-Eugénie Marquet qui comprend de nombreux terrains. Il tombe malade deux ans après son installation et se soigne avec l'eau des sources qu'il trouve sur ses terres montagneuses, plantées de forêts. Elles sont situées sur une faille géologique qui sépare les terrains sédimentaires secondaires des micaschistes primaires. Ces parcelles situées à Rompon

sont dénommées sur le cadastre de Napoléon Selles-les-Bains et parfois avec l'orthographe Celles-les-Bains. Le docteur Barrier publie trois mémoires sur les bienfaits des eaux de Celles en 1837, 1844 et 1856 qui soignent notamment la tuberculose et le cancer. Déjà en 1656, le Docteur Perrin, médecin à l'Hôpital de la Charité citait les eaux de Celles-les-Bains. Sur ses terres, le Docteur Barrier dénombre jusqu'à huit sources intermittentes. La plus célèbre est « La Bonne Fontaine ». Quatre de ces sources sont ferrugineuses (La Fontaine Lévy, La Fontaine Cicéron, La Fontaine Elizabeth, La source des Roches Bleues) et surgissent à une température moyenne de l'ordre de 22 degrés ; les quatre autres (Le Puits Artésien, la Fontaine Ventadour, la Fontaine des Cèdres et la Bonne-Fontaine) sont alcalino-gazeuses exploitées depuis l'époque gallo-romaine mais peu connues en dehors du département. La Route Royale qui relie La Voulte à Privas passe, à l'époque, par la montagne et évite la vallée de l'Ouvèze, trop dangereuse depuis les guerres de religion. Elle dessert facilement les propriétés du médecin.

Très vite, dans les années 1840, le Docteur Barrier fait construire une ville thermale avec trois hôtels de part et d'autre du ravin dont l'hôtel Chalvet, une chapelle, un vaporium avec une haute cheminée qui diffuse une saine vapeur, des cabines pour les malades avec douches et baignoires et un manège abritant une meule actionnée par des chevaux qui écrase la pierre ferrugineuse qui sert aux enveloppements du corps des malades et autres cataplasmes.

Le médecin a sept enfants. Il décède à Rompon en 1876. Son fils Jean-Elisée-Saint-Ange, médecin également reprend l'établissement thermal. En 1870, après la guerre avec la Prusse, la cité thermale décline. Elle survit jusque vers 1900.

Sa fille se marie à un parent, Jean-Baptiste-Eugène-Albert Barrier. Né à Vernoux en 1831, il meurt à Lyon en 1904. Médecin et musicien, il compose plusieurs pièces. Lui et son épouse ont une fille unique, Eugénie, l'admiratrice de Jean Nohain. Eugénie hérite de ses parents et de son oncle.

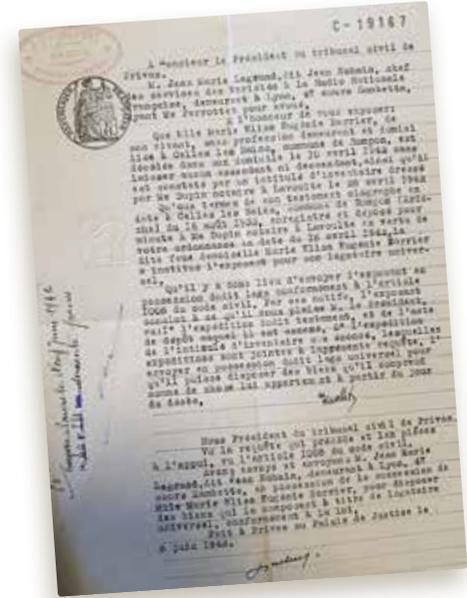
En mai 1985, l'Hôpital Sainte-Marie fait raser tout ce qui reste de la cité thermale. Actuellement, il est possible de trouver un tronc d'arbres d'où jaillit encore le puits artésien.

L'honneur de notre Amicale est rétabli et la morale est sauvée : son capital provient d'une généreuse Ardéchoise, admiratrice du généreux Jean Nohain

Béatrice RIGAUD-JURÉ

PS : Tous nos remerciements à Mme Dominique Buis qui nous a conduites jusqu'à Mme Simone Bertrand, passionnée par l'histoire de la famille Barrier qui nous a ouvert généreusement ses classeurs, fruit de son travail de longue haleine.

* Jean Nohain débute à la TSF en 1923 et crée le 1^{er} jeu radiophonique en novembre 1923. Il écrit en 1935 avec Mireille « Puisque vous partez en voyage ».



HOMMAGE À MADAME ANNA BOULLE-GUÉRIN, « THE POPPY LADY », UNE GRANDE DAME ARDÉCHOISE

Née le 3 février 1878 à Vallon-Pont-D'arc, Anna Boulle, mariée à un militaire aventurier, a débuté sa carrière d'enseignante dans une école coloniale à Madagascar.

En 1907, Anna Boulle divorce. Elle se remarie trois ans plus tard à un magistrat, Eugène Guérin, d'origine alsacienne, qui travaille alors au Mali. C'est un mariage de convenance. Sous l'égide de l'Alliance Française, elle part au Royaume Uni avec ses 2 filles. Elle fit rayonner la France avec des conférences données en français sur les grandes dames qui ont fait l'Histoire de la France en se produisant costumée en Jeanne d'Arc, Marie-Antoinette ou Joséphine de Beauharnais, dans les écoles et les cercles littéraires de l'époque.

La première guerre mondiale éclate, Anna Guérin est mutée aux Etats Unis où elle arrive en octobre 1914. Elle commence ses conférences dans les États de l'Est de l'Amérique et fait don de la moitié de ses gains à la Croix-Rouge afin de venir en aide aux orphelins de guerre français.

En 1915, Anna Guérin se rend sur le front pour comprendre la réalité des tranchées, elle voit des enfants décorer les tombes des soldats avec des coquelicots, seule fleur avec le bleuet et la marguerite persistant à pousser en dépit des bombardements.

En parallèle, deux infirmières parisiennes, Suzanne Leenhardt et Charlotte Malletterre lancent à Paris le bleuet.

S'inspirant du poème *In Flanders fields (Au champ d'honneur)* du lieutenant-colonel John McCrae, médecin militaire canadien, Anna Guérin eut alors l'idée de vendre le coquelicot, fleur du souvenir fabriquée par les veuves et orphelins de France avant la fin de la première guerre mondiale pour leur assurer un moyen de subsistance.

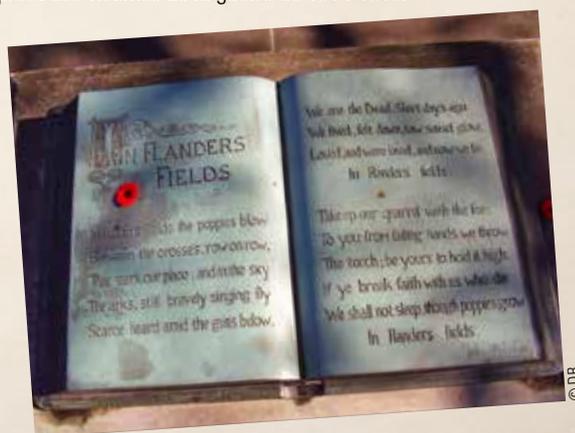
Lorsque l'armistice de la Première Guerre mondiale fut signé, Anna pensait que son travail était terminé, mais le gouvernement français lui demanda de retourner aux États-Unis et de créer une nouvelle association caritative française pour les enfants avec comme emblème le coquelicot.



La première journée du coquelicot d'Anna a eu lieu le 25 octobre 1919 à Baltimore.

En octobre 1920, la mairie de Vallon a reçu un don de 2.500 Francs de la Ligue Américaine-Française sur les indications de Mme Guérin, pour les orphelins de guerre.

Les Alliés l'ont adopté dans tous les pays le 11 novembre 1921 comme fleur mémorielle au profit des victimes de la guerre de 1914-1918.





In Flanders Fields
 In Flanders fields the poppies grow
 Between the crosses, row on row
 That mark our place: and in the sky
 The larks still bravely sing, for
 'Scarce heard amid the guns below.
 We are the dead. Short days ago
 We lived, felt dawn, saw sunset glow,
 Loved, and were loved, and now we lie
 In Flanders fields.
 Take up our quarrel with the foe:
 To you from failing hands we throw
 The torch; be yours to hold it high!
 If ye break faith with us who die
 We shall not sleep, though poppies grow
 In Flanders fields.
 John McCrae

Anna Guérin a organisé de nombreuses collectes de fonds au bénéfice des veuves, orphelins et des vétérans à travers les États-Unis et le Canada - avec neuf traversées transatlantiques pendant la première guerre mondiale - en faisant vendre des coquelicots fabriqués en France et leur assurant un moyen de subsistance.

Elle étend son initiative au Canada, à la Grande-Bretagne, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande.

En raison du succès et de la forte demande de coquelicots, chacun des pays a créé à partir de 1922 - sauf l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui ont eu des coquelicots français plus longtemps. La Nouvelle-Zélande a été la plus fidèle - les achetant jusqu'en 1928 - ses propres sites de fabrication, ce qui eut raison de la production française d'Anna Guérin.

Pourtant, Anna Guérin continue de se rendre à New York où elle a établi avec sa sœur un commerce d'antiquités achetées en France.

Le parcours d'Anna Guérin est remarquable avec des actions humanitaires et solidaires auprès de la Croix Rouge - à une époque où les femmes restaient à l'arrière.

Anna Guérin est décédée dans l'anonymat le 16 avril 1961 au dernier étage de l'immeuble de 5 square Charles Dickens Paris XVI^e devenu depuis le M. Musée du Vin.

Une plaque commémorative a été inaugurée à sa mémoire le 8 novembre 2024 en présence de son arrière-petite-fille, Carole Feltin, par Nathalie Velin, maire de Guainville, Théo de Filippis, directeur du M. Musée du Vin, Heather Johnson, la biographe anglaise, le maire du 16^{ème} arrondissement de Paris, Jérémy Redler, Katherine de Meaux, Sandra Boëlle et Ali Oubaali ses adjoints.

Le plus incroyable est que son arrière-petite-fille a découvert son histoire par l'entremise d'une anglaise, Heather Johnson pour les besoins de la biographie de celle-ci à la suite d'un questionnement sur l'origine du port du coquelicot par les Anglo-Saxons lors des commémorations des conflits.

Anna Guérin est enterrée dans le cimetière protestant de Vallon-Pont-D'arc. Une autre plaque commémorative a été déposée sur sa maison de naissance, rue du Mas des Aires.

Astrid MARCHIAL TAULEIGNE



© DR

AU CHEVET DE NOTRE CENTENAIRE

Largentière peut se vanter, semble-t-il, de posséder l'unique représentation ardéchoise d'une Marianne en pied, allégorie de la République, réalisée dans les fonderies de Tusey dans la Meuse, monument installé en 1889 à l'occasion du centenaire de la Révolution.

Le centenaire est une grande exaltation de la France républicaine, de l'héritage de la Révolution française et de la République née en 1792. La III^e République n'est alors véritablement aux mains de républicains que depuis 1879 et vient à peine de fixer ses symboles (drapeau tricolore, devise, Marianne, marseillaise), ses marques et ses institutions. Outil de renforcement du régime, cette célébration impulsée par le président SADI-CARNOT, est l'occasion de légitimer et populariser le pouvoir républicain en pleine crise boulangiste et à Largentière de soutenir le maire Camille VIELFAURE à la veille des élections législatives.

En 1888, Louis GASNE maître de forge à Tusey propose aux maires de France souhaitant instituer cette célébration, trois modèles différents de statue en fonte de fer. Sur les quarante-cinq identiques à celle de Largentière qui auraient été réalisées, j'en ai identifié vingt-huit. Parmi celles-ci, vingt-deux existent encore.

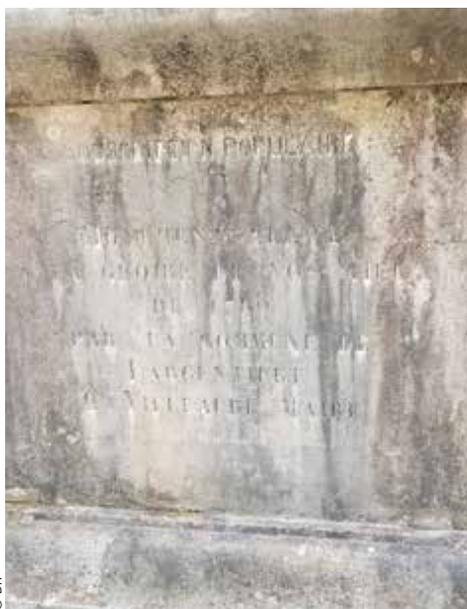
La municipalité de Largentière choisit une représentation féminine élégante, à la gestuelle élancée, sans attributs guerriers, patriotiques ou révolutionnaires. En effet, coiffée du bonnet phrygien des sans-culotte, elle porte d'une main « le flambeau de la lumière et de la vérité et de l'autre la branche d'olivier symbole de la paix et de l'union ». Socle et piédestal sont réalisés par les « artistes de la société coopérative de Ruoms » en pierre calcaire du même lieu. Une souscription populaire importante permet à la municipalité de réaliser son projet fédérateur. L'inauguration du monument a lieu le 14 juillet 1889, fête nationale, au cours de laquelle jeux, banquet, concert, sonnerie des cloches, salves d'artillerie, feu d'artifice, bal réunissent les largentiérois.

Cent trente-cinq ans plus tard, elle trône toujours sur son piédestal, mais le temps a fait son oeuvre : colonne et socle qui viennent d'être nettoyés, ont besoin de quelques réparations et d'une reprise complète des textes gravés afin de rendre lisible un minimum d'informations sur la réalisation du monument. Cette première étape de restauration sera finalisée au mois de décembre, sur les fonds propres de l'ASPL. La statue, quant à elle, accuse son âge avancé. Outre le flambeau absent et le bonnet phrygien qui glisse sur sa tête, mais qui reste fixé à la structure interne, on note plusieurs fissures importantes au niveau de l'épaule droite.

Siège social : Mairie de Largentière 07110 LARGENTIÈRE
06 84 87 61 58 ou 06 22 25 22 85



© DR



© DR

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE LARGENTIÈRE

Avec le concours de la municipalité, L'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Largentière oeuvre pour une restauration qui s'avère plus délicate que prévue. Un visuel a été réalisé à l'aide d'un drone montrant les fissures et les fragilités de la statue. Une exploration endoscopique a été tentée mais sans résultat en raison de l'impossibilité de progresser à l'intérieur. La dépose de la statue elle-même, en vue d'une restauration en atelier, obligatoire en raison de la nature même du matériau très fragile, semble difficile à envisager au risque d'aggraver la situation.

Ce projet nous tient particulièrement à coeur depuis plusieurs années. Nous souhaitons le finaliser et nous espérons que nombreux seront les ardéchois à y être sensibles, non seulement en ce qui concerne le financement mais aussi - nos compétences étant limitées - pour un accompagnement et des conseils éclairés.

Christiane FARGIER,
Coprésidente de l'ASPL



© DR

EXPOSITION DE CHARLES MUNKA À CHOMÉRAC

Dès le début du XVI^e siècle, les Français découvrent les côtes chinoises. Dans la première moitié du XIX^e siècle, ils sont en quête de graines de vers à soie de bonne qualité. Des Ardéchois, très tôt ont entretenu des liens avec l'Asie, Chine et Japon. Si Louis Bourret, né à Privas en 1832 partit en 1858 pour la Chine et le Japon s'informer du marché de la soie* ; Léonce Verry fut envoyé en 1864 par le gouvernement français pour y construire l' Arsenal naval de Yokosuka accompagné de son cousin Emile de Montgolfier, photographe**. Le roman « Soie » d' Alessandro Baricco a raconté la magnifique épopée d'un habitant de Lavilledieu parti au Japon dans les années 1860.

Formé à la « ligne claire » des bandes dessinées, Charles Munka, très tôt, s'intéresse au manga et au Japon. Dès l'âge de vingt ans, il y séjourna. Marié à une chinoise, ils vivent au Japon sur l'île de Sado et reviennent tous les étés à Privas. Depuis trois ans, Charles Munka a établi son atelier à Champ-la-Lioure, à Chomérac. A la demande de nos amis Philippe et Nathalie Garel, propriétaires des lieux, il a accepté, pour la première fois, de présenter son travail. Il expose donc sur les murs de la chapelle de Champ-la-Lioure transformée en galerie de peinture. Antoine-Laurent Figuière, comédien professionnel, a bien voulu lui poser quelques questions pour aider le public ce soir là, à entrer dans l'œuvre complexe de l'artiste.

Très construite malgré une première approche déroutante, la peinture de Charles Munka présente sur un fond généralement neutre ou exceptionnellement rouge-laque-de-Chine, un entrelacs de lignes noires ou blanches, rarement de couleur – et alors de couleurs sourdes-, plus ou moins épaisses, faites au doigt à la craie, à l'huile ou à l'acrylique. Le milieu de la toile constitue le point d'équilibre autour duquel se déroule l'écheveau des lignes. La toile donne le cadre, définit la contrainte, les limites de la scène nô. Les lignes sont alors le fruit d'un geste ample que l'on devine peu à peu quand on parvient à lire entre les lignes, jusqu'à l'intelligence de l'oeuvre. Les lignes s'empilent les unes sur les autres sans s'effacer, parfois interrompues jusqu' à créer une autre centralité, parfois se projetant jusqu'à un cercle, nouveau point d'équilibre ; la main de l'artiste nous guide vers une compréhension du monde, une résolution de l'écheveau.

Comme si les pas de danse du théâtre nô effectués selon des codes très précis et immuables inspiraient ces lignes qui s'immobilisent soudain en une esquisse de rond, en des postures religieuses reliant les hommes les uns aux autres par-delà les mondes et les civilisations, malgré leurs chemins différents et plus ou moins chaotiques.

Ces fils inextricables apparemment révèlent -à qui veut bien se recueillir- un sens, une quête qui trouve son origine et sa finalité dans le détachement, le dé-tache-ment, la naissance après la rupture du cordon ombilical. L'harmonie est trouvée dans un temple zen de Sado ou une chapelle romane d'Ardèche.

Béatrice RIGAUD-JURÉ

* *Voyage au Setchouen et Notes et souvenirs à bord du Southern Belle* par Louis Bourret, publiés par Michel Marmey

** *Emile de Montgolfier, photographe au Japon (1866-1873) Correspondance* publiée par Bernard Champanhet



© DR



© DR



© DR



RETOUR SUR LE SALON DU MADE IN FRANCE

Du 8 au 11 novembre dernier se tenait au parc des expositions de Porte de Versailles la 12^e édition du salon du Made in France, l'occasion de découvrir ou redécouvrir des entreprises et des artisans produisant sur le territoire.

Toutes les régions et départements étaient représentées dont l'Ardèche, où 5 entreprises était présentes.



Ardelaine est certainement la coopérative la plus connue en Ardèche présente au salon. La Scop (société coopérative de production ou société coopérative et participative) existe depuis 1982 dans notre département sur la commune de Saint-Pierreville. Elle fabrique à partir de laine des matelas, des couettes ou encore des vêtements.

Site : <https://www.ardelaine.fr/>

Atelier Baltazar créé des produits utiles et créatifs en bois comme des objets de cuisine (planches à découper, support à couteau, casse noix) ou des mobiliers de décoration (porte-clés, tabouret, meuble de chevet) mêlant street art et un magnifique travail du bois, rendant les objets à la fois pratiques, ingénieux et décoratifs. L'atelier est situé à Ucel dans le sud Ardèche.

Site : <https://www.atelierbaltazar.com/>



Saint-Pierreville

Charmes-sur-Rhône

Ucel

Aubenas

Vallon-Pont-d'Arc



Maison Jearom, jeune entreprise spécialisée dans les produits capillaires naturels et solide, présente sur le salon sa première gamme pour nourrir, soigner et protéger tout type de cheveux. Les produits sont destinés autant aux particuliers, qu'aux professionnels, ils sont utilisés et disponibles chez plusieurs coiffeurs aux alentours de Charmes-sur-Rhône où la marque a été créée.

Site : <https://maisonjearom.com/>

Payan conception est une entreprise de matériel sportif installée à Vallon-Pont-d'Arc. Depuis 2007, il crée des cordes à sauter exclusivement avec des matières et un savoir faire français : corde en Bretagne, poignée en Drôme... L'ensemble du montage est fait en Ardèche. Au fil du temps, des nouveautés sont venues compléter la gamme pour la pratique du renforcement musculaire ou de la boxe.

Site : <https://www.payanconception.fr/>



Un chiffon font, font, basé à Aubenas, propose un vestiaire unisexe fabriqué à partir de stock dormant de grande marque. Pour en savoir plus, un article dédié à cette marque est à retrouver page suivante...

Site : <https://unchiffon.fr/>



Sarah LEGRANDJACQUES



UN CHIFFON FONT, FONT...

Le jeu de mots inspiré de la célèbre comptine pour enfants est un clin d'œil, pour Charline Boit, aux chiffonniers d'antan qui récupéraient et retravaillaient d'anciens chiffons. Depuis 2021, Charline a décidé de réexploiter, non pas des chiffons, mais les stocks de tissus de grandes marques et ce, dans l'optique de créer des vêtements et accessoires unisexes. Grâce à sa veste "minimaliste", qui fut inspirée des blouses de travail et créée à partir de tissus français originellement destinés à la marque 1083, Charline a fait partie des lauréats de La Grande Exposition du Fabriqué en France 2024. Ce concours est organisé par le palais de l'Élysée afin de mettre à l'honneur les entreprises, les artisans, les producteurs, les industriels et les associations engagés dans une démarche de fabrication française.

Originaire de la région de Tours, Charline travaillait dans le milieu agricole avant de se reconvertir dans la couture. Elle a débuté dans un magasin de tissus, où elle a appris à déchiffrer les différents types de tissus et leur technicité. Puis, elle a poursuivi son chemin dans une petite entreprise conceptrice de robes de mariée sur mesure, dans laquelle elle a créé de A à Z des produits uniques. Enfin, elle a terminé son initiation chez 1083, où elle a pu observer le déroulement de fabrication des vêtements et accessoires made in France à taille industrielle. C'est d'ailleurs lors d'une collaboration entre les marques 1083 et Les hirondelles, que Charline a découvert qu'il était possible de récupérer le stock dormant de marques pour le revaloriser. En effet, de nombreuses marques délaissent des

rouleaux de tissus au motif qu'ils ne correspondent pas ou plus à leur besoin : défaut de tissage, mauvais coloris, surplus ou prototype de tissus... L'idée d'« Un chiffon font, font » est née de cette rencontre.

Aujourd'hui, Charline fait partie des résidents permanents des locaux du 18A - Maison des métiers d'art et de la création ouvert en septembre 2023 à Aubenas. Elle jouit de son propre atelier et d'une boutique collective où plusieurs créateurs présentent leurs savoir-faire et créations tout au long de l'année. Cette résidence a permis à Charline d'étendre sa clientèle et de collaborer avec des ateliers de réinsertion en Drôme - et bientôt en Ardèche - en vue d'aider à produire plus de pièces. Grâce à La Grande Exposition du Fabriqué en France, elle a reçu de nombreuses demandes, aussi elle participera au salon du Made in France, qui se tiendra du 08 au 11 novembre, sur le stand du Village de l'Artisanat où, nous l'espérons, la marque recevra un franc succès. Dès lors, nous souhaitons à Charline une belle exposition, et nous attendons patiemment de découvrir, l'année prochaine, sa nouvelle veste.

Quelques mots sur le 18A, intégré au sein de l'Hôtel Goudard Ruelle, bâtiment inscrit aux Monuments Historiques, et porté par la Ville d'Aubenas vient d'être réhabilité et dédié à la valorisation des métiers

d'art. Un bâtiment et un projet à découvrir plus en détail dans le prochain journal.

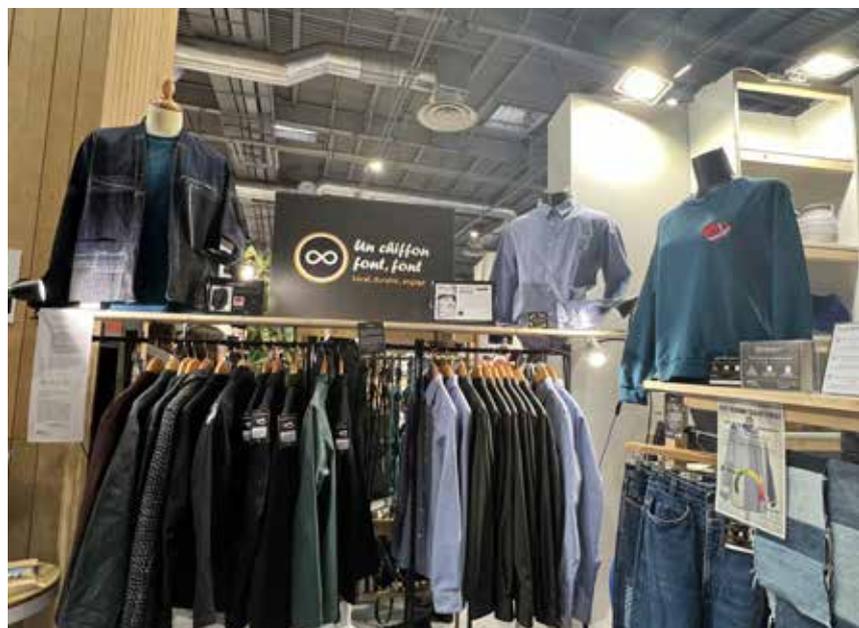
Sarah LEGRANDJACQUES



© DR



© DR



© DR

CENTRE NATIONAL DE LA PÉTANQUE À CHOMÉRAC

La parole à Monsieur François ARSAC, maire de Chomérac, Président de la communauté d'agglomération de Privas-Centre-Ardèche



© DR

Genèse du projet

Une genèse naît du hasard : le maire d'Alissas qui entend parler d'un projet et d'un appel à candidature.

Quoi que cela ait pu surprendre, Chomérac s'est trouvé en lisse avec des villes remarquables, tel le petit poucet parmi les colosses, j'étais résolu à nous donner les moyens de remporter la mise.

Nous avons redoublé d'énergie et de créativité. Chomérac et l'Ardèche ont bien des atouts qu'il fallait valoriser et nous avons pu compter sur la force du collectif : agents, élus et habitants de notre territoire au sens large. Je tiens également à souligner l'appui sans failles de la Banque des Territoires tout au long de la constitution de notre dossier.

La Fédération Française de la Pétanque et du Jeu Provençal (F.F.P.J.P.) a choisi la commune de Chomérac pour les raisons suivantes :

- la mise à disposition gracieuse du site par la commune
- la qualité du site et son emplacement dans la ville
- l'accessibilité du site par rapport à l'autoroute (moins de 15min)
- le projet de développement du site de la Condamine (restaurant, centre d'hébergement)
- l'adhésion complète de l'ensemble des acteurs du territoire sur le projet et leur soutien
- l'accompagnement de la commune de Chomérac et de la Communauté d'Agglomération Privas-Centre-Ardèche (C.A.P.C.A.) via leurs équipes

Description du projet

La Commune de Chomérac s'apprête à accueillir le futur Centre National de la Pétanque et du Jeu Provençal.

Concrètement, il s'agit de l'implantation du siège de la Fédération Française (F.F.P.J.P.).

La F.F.P.J.P. a calculé la capacité de l'équipement en fonction de ses besoins quotidiens pour l'ensemble des activités tout en optimisant au mieux la surface foncière.

L'équipement dénombre 64 terrains (32 en intérieur et 32 à l'extérieur) soit un maximum de 128 équipes sur site en simultanée

- En composition individuelle : 128 joueurs
- En doublette : 256
- En triplète : 384

Soit un maximum de 384 compétiteurs. Il est réitéré que l'accueil d'événements fédéraux au CNPJP sera de l'ordre de l'exceptionnel (non prévu à la base) et donc au mieux 1 fois par an pour des compétitions de niveau départemental ou régional.

Le fonctionnement du centre s'articule autour de cinq axes majeurs :

- Fonctionnement de la fédération : 5 à 10 personnes seront présentes quotidiennement sur le site comprenant des personnels fixes et en roulement tels que le directeur, la responsable financière, la DTN et les équipes associées (responsable formation, CTFN, etc...).
- Formation des arbitres, éducateurs, dirigeants, bénévoles, etc... : 13 formations par an sont envisagées d'une durée moyenne de 4 jours, cela représente 545 journées stagiaires/an.
- Organisation de stages de perfectionnement et de performance pour les joueuses et joueurs des collectifs France et internationaux : 19 stages sont prévus d'une durée moyenne de 3 jours soit 2019 journées/stagiaires/an.
- Réunions, séminaires DTN, comité directeurs, comité national de la FFPJP soit 11 réunions d'une durée moyenne de 3 jours soit 1105 journées/cadres/an
- Ouverture aux usagers extérieurs en lien ou non avec le sport : entreprises, scolaires, associations, collectivités territoriales... par le biais de convention et selon les créneaux de disponibilité du centre

L'installation de la Fédération Internationale dans son sillage.

Étapes et calendrier

Les moments clés : le dépôt de notre dossier bien sûr, puis notre réactivité au fil de l'eau quant aux demandes précises du Comité Directeur. L'accueil bienveillant de tout un territoire et de ses élus, une veille constante et l'entretien de nos excellentes relations.

Le moment fort : le 15 décembre 2022, présentation de notre dossier à Évian. Nous n'étions plus que deux finalistes.

Un calendrier ciselé qui s'est inscrit dans une durée double : l'intensité d'un temps d'études consolidant notre candidature auquel succède aujourd'hui celui du déploiement administratif.

Pose de la première pierre : septembre 2025

Livraison : novembre 2026

Économie du projet ;

Coûts et retombées attendues en termes de commerces, d'infrastructures ? De population ? De nb d'emplois ?

Le bénéfice immédiat est la notoriété. Chomérac devient le Marcoussis et le Clairefontaine de la pétanque.

Une popularité à l'échelle nationale et internationale suscite l'intérêt de

nombreux touristes et des sportifs. La filière du tourisme dans sa globalité bénéficiera de ce nouveau flux dont l'impact économique est réel.

L'accueil du siège de la F.F.P.J.P. s'inscrit dans une démarche de développement économique et touristique engagée par la commune de Chomérac et par la Communauté d'agglomération. Ce projet est incontestablement porteur d'une dynamique de rayonnement communautaire. Un tremplin pour le développement sportif, environnemental, touristique, social, économique. Nous savons d'ores-et-déjà qu'il se traduira par la création de nombreux emplois directs et indirects.

Un centre sportif et de loisirs avec hébergement se fera en complément de la création du siège de la F.F.P.J.P. ; Le site sera donc occupé par différents usagers tout au long de l'année et engendrera naturellement des repas et des nuitées supplémentaires que nous pourrions qualifier de « notables » pour le territoire.

L'ensemble des composantes du projet se trouveront sur la même parcelle et devront générer de fortes synergies.

Financement : subventions attendues, mécénat, dépenses pour la ville ? etc.

Je tiens à préciser que le choix du site n'a pas été exclusivement déterminé par rapport aux subventions publiques mais principalement pour sa situation géographique, la mise à disposition gracieuse du site et son accompagnement en ingénierie.

C'est un projet privé. Celui de la F.F.P.J.P. qui est une association sportive, maître d'ouvrage. Pour autant, c'est une opération qui relève de l'intérêt général ; La F.F.P.J.P. bénéficiant d'une mission de service public par son agrément du Ministère des Sports.

Chaque contributeur apporte alors sa pierre à l'édifice.

L'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a été validée et inscrite dans le PACTE Régional pour l'Ardèche 2024-2027 sur le volet tourisme, culture et sport.

Le Département de l'Ardèche et la Communauté d'Agglomération Privas-Centre-Ardèche se sont engagés sur le montant des subventions versées. Celui de l'État n'est pas arrêté mais la subvention est acquise sur le principe. La commune de Chomérac a cédé le terrain à la F.F.P.J.P. à l'euro symbolique.

Quelles oppositions ?

Le changement suscite par essence le doute, la réserve, l'interrogation et parfois les crispations.

Ainsi que le disait Anatole France, "un bon opposant est toujours conservateur." Alors lorsqu'un projet d'une telle envergure devient réalité, il est naturel de rencontrer des réticences et une poignée de fauteurs de troubles. Aujourd'hui, c'est un projet qui rassemble. Comment pourrait-il en être autrement ?



Quels impacts en termes de déplacements dans la commune ? Dans l'agglomération ?

En soutien dans le cadre de la politique Mobilité, à la fois sur le développement des déplacements du quotidien en vélo et des déplacements piétons, le réseau de transport urbain T'CAP, géré par la CAPCA, circule sur le bassin privadois et intègre la desserte de la commune de Chomérac.

Les usagers prennent la ligne X73 de la Région AURA entre Valence gare TGV et le Pouzin puis la ligne 4 T'CAP entre le Pouzin et Chomérac. 7 aller – retour quotidiens sont proposés entre Le Pouzin et Chomérac entre 6h30 et 18h55.

Autre solution : Ligne X73 Valence TGV – Privas - Aubenas, puis ligne B du réseau T'CAP « Privas – Chomérac » avec 12 allers-retours / jour.

La ligne X73 propose 24 allers-retours quotidiens entre Valence et Privas de 5h00 à 23h53 (16 AR le samedi et 12 AR le dimanche).

En projet : la Région AURA projette la réouverture de la voie ferrée pour le transport des voyageurs rive droite du Rhône avec une gare au Pouzin qui reliera la gare TGV de Valence (ouverture envisagée 2024-25).

La Région peut également être sollicitée sur la mise en place d'une navette en transport à la demande (TAD) entre la Gare TGV de Valence et Chomérac-Privas, au même titre que les TAD entre Valence TGV - Crest et Valence TGV – Tain l'Hermitage – Tournon (en fonctionnement depuis le 1er septembre 2022).

Étendre ou conforter des lignes pour faciliter les déplacements en transports en commun.

La commune de Chomérac est desservie par une voie douce « la voie douce de la Payre » qui permet de relier en toute sécurité Le Pouzin (12km) ou Privas (10km).

L'entrée de la voie se situe à environ 1km du centre-ville de Chomérac

Quel bilan carbone prévu ?

C'est un dossier qui a été soumis à l'étude de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) ainsi qu'à celle de la commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

Bien entendu, la réglementation environnementale RE 2020 s'applique au projet et le futur Centre National répond aux exigences en la matière. Une Analyse de Cycle de Vie (ACV) sera réalisée pour vérifier le respect des seuils maximaux d'émissions de gaz à effet de serre (GES) fixés par la réglementation.

La F.F.P.J.P. a constamment cherché l'optimisation des besoins fonctionnels et l'impact sur le confort du bâtiment, en précisant que les équipes de maîtrise d'œuvre pourront s'appuyer sur le « référentiel HQE des équipements sportifs – salle multisports » : optimisation des places parking, espaces communs, choix des revêtements extérieurs et intérieurs.

Quelles mesures de compensation ?

À ce stade de l'opération, je peux seulement affirmer que le bilan carbone ainsi que les mesures prises pour éviter, réduire et si besoin compenser les émissions supplémentaires produites sont complétés au fil de l'avancement du projet et des choix retenus avec l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Merci, Monsieur le maire d'avoir pris le temps de répondre avec précision à mes nombreuses questions et bonne chance à ce projet qui vous tient à cœur !

Merci à l'Amicale des Ardéchois à Paris pour l'intérêt qu'elle manifeste pour ce projet d'ampleur !

*Interview réalisé par Béatrice RIGAUD-JURÉ,
vice-présidente de l'Amicale
à Chomérac le 26 août 2024*



ÉLECTION EUROPÉENNE DU 9 JUIN 2024 EN ARDÈCHE

- **Inscrits : 259 237**
- **Votants : 140 497** - Soit 58,05 %
- **Exprimés : 145 553** - Soit 96,71 %
- **Abstentions : 108 740** - Soit 41,96%

Je vous donne les résultats des 9 premiers candidats et leur parti :

- **J. BARDELLA : Rassemblement National**
50 469
Soit 35%
- **R. GLUCKSMANN : Parti Socialiste**
20 228
Soit 14%
- **V. HAYER : ENS**
17 757
Soit 13%
- **M. AUBRY : LFI**
11 248
Soit 8 %
- **F.X. BELLAMY : LR**
9 396
Soit 7%
- **M. MARECHAL : Reconquête**
8 338
Soit 6%
- **M. TOUSSAINT : Ecologie**
7 970
Soit 6 %
- **J. LASSALLE : DVD**
4 444
Soit 4%
- **L. DEFONTAINES : Parti Communiste**
4 356
Soit 3%

Tout le reste des autres candidats, ensemble, représente 4% des exprimés. Le score des exprimés en France est de 52%.

Ce vote pour les ardéchois de 6% supérieur est une exception dans l'hexagone. Il est à noter que le RN a doublé ses résultats, le parti socialiste a perdu beaucoup d'électeurs alors qu'il a encore deux députés, les communistes disparaissent de la scène, seul le Sud garde son député LR.

Le Président de la République devant ce résultat a décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale.

Ardéchois, une fois de plus, le 30 juin et le 7 juillet ont été appelés aux urnes !

Gérard LADREIT DE LACHARRIÈRE

RÉSULTATS DES LÉGISLATIVES EN ARDÈCHE du 30/06/2024 et du 07/07/2024 – 1^{er} et 2nd TOURS

Suite aux élections européennes du 09/06/2024, le président Emmanuel MACRON dissout l'Assemblée Nationale le 7 juin et le gouvernement Attal démissionne.

Rappelons que les européennes se font à la simple proportionnelle à un tour : Sur les votants : 50,05% exprimés
31,37 % revient au Rassemblement National
14,60 % à la République en Marche, soit le tiers du RN

Premier tour : 30/06/2024

- Votants : 185 082 soit 71,81% des inscrits
- Se présentaient : 11 candidats, sont arrivés en tête :
 - L'Union de la gauche : 30,08 % des votants
 - Rassemblement national : 22,25 %
 - DVD : 14,27 %
 - Ensemble : 13,67 %
 - Union de l'extrême droite : 13,56%

Reste donc 5 candidats pour le second tour.

Les six autres dont LR, l'extrême gauche, Reconquête sont éliminés avec moins de 7% à se partager.

Deuxième tour : le 07/07/2024

Nous repartons avec 187 620 votants soit 72,79% des inscrits.

Nous rappelons que l'Ardèche a 3 arrondissements : Privas, Annonay et Largentière soit 3 députés à élire.

- 1^{er} arrondissement : Privas

- Inscrits : 79 598 – votants : 56 948 soit 71,54% des inscrits

- 1^{er} : **Hervé SAULIGNAC**, NFP : 28 302 votants, 52,69% exprimés ELU
- 2^e : Céline PORQUET, RN : 25 415 votants, 47,31% exprimés

2^e arrondissement : Annonay

- Inscrits : 97 152 – votants : 70 630 soit 72,7% des inscrits

- 1^{er} : **Vincent TREBUCHET**, RN : 33 914 votants, 52,78% exprimés ELU
- 2^e : Michèle VICTORY, NFP : 30 370 votants, 47,24% exprimés

3^e arrondissement : Largentière

- Inscrits : 81 011 – votants 60 042 soit 74,12% des inscrits

- 1^{er} : **Fabrice BRUN**, DVD : 20 414 votants, 34,65% exprimés ELU
- 2^e : Cyrille GRANGIER, RN : 20 377 votants, 34,53% exprimés
- 3^e Florence PALLOT, NFP : 18 125 votants 30,76% exprimés

En résumé du second tour, vu les résultats du premier tour, Messieurs ATTAL, WAUQUIER (notre ancien président de région) ont pris langue avec le NFP de Monsieur MELENCHON et ensemble, ont pris un accord de désistement réciproque pour faire barrage à la marée montante du RN.

Hervé SAULIGNAC, NFP, a été sauvé par cet accord, c'est aussi un enfant du pays ! Mais il a perdu par rapport à 2022 où il avait obtenu 60% des voix contre le même adversaire ; aujourd'hui seulement 52,60% des voix.

Vincent TREBUCHET, RN, l'ancien député était Monsieur DUSSOPT, devenu Ministre du travail a été remplacé par Madame VICTORY, NFP qui a été largement battue malgré l'accord de désistement.

Fabrice BRUN, DVD, vainqueur devant Cyrille GRANGIER, RN par 37 voix ! Au premier tour, il était 3^e à moins de 3 000 voix, bravo ! Il renouvelle ainsi les élections de 2022.

En conclusion, avant le 07/07/2025, le président ne peut dissoudre l'Assemblée nationale.

Un peu de repos pour les votants, 3 élections en un mois !

Gérard LADREIT DE LACHARRIÈRE



L'Amicale des Ardéchois à Paris

Vous convie à

la Nuit du Vivarais

au

Procope

13, rue de l'Ancienne Comédie

75006 PARIS

le 28 janvier 2025

à 19h00

Nombre de places limité

Date limite des inscriptions le 12 janvier !

Prix : 70 euros

Moins de 30 ans : 50 euros

Tenue de ville exigée



INSCRIPTION AU DÎNER DE LA NUIT DU VIVARAIS LE 28 JANVIER 2025

Nous vous remercions par avance de bien vouloir privilégier

l'inscription en ligne, rendez-vous sur notre site :

<https://www.ardechois-a-paris.org/amicale/evenements-a-venir/nuit-du-vivarais-2025-28-janvier/>

afin de faciliter l'organisation de cette journée.

Toutefois, si vous souhaitez régler par chèque, vous pouvez envoyer votre règlement avant le 12 janvier 2025 à : **Odile Prévost**, 245, route de Giraton - 07410 Saint-Félicien.

Nom :

Prénom :

Nombre participants « Tarif Normal » : X 70€ = €

Nombre participants « Tarif Jeune » : X 50€ = €

Total : €

Identité des participants :

.....

.....

.....

.....

LES ABEILLES ET LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE

L'année s'annonçait prometteuse.

Fin février les températures étaient quasi printanières en Ardèche. La végétation ne cachait pas sa fierté. Dans les ruches l'impatience était perceptible.

Les colonies s'étaient développées plus qu'à l'accoutumée. Mais le climat ne comptait pas jouer la même partition.

De bien intentionnée, la météo allait devenir rabat joie, vindicative, destructrice. Elle n'hésita pas à inverser brutalement les saisons. De la mi-mars à la mi-juin les températures chutaient soudainement; 5° sous les normales de saison après avoir été nettement au-dessus, auxquels devaient se joindre un vent rebelle et de fréquentes averses. Tout ce que les abeilles abhorrent. Le vent perturbe leur vol et dessèche les fleurs, la pluie fragilise leurs ailes en les collant contre leur thorax. Les voilà donc contraintes à rester dans leurs ruches.

Pour se nourrir et y maintenir une température de 34 à 36° indispensables pour protéger le couvain dont dépend le développement des larves, elles durent piocher dans leur réserve de miel. Parfois ce fut insuffisant. Il n'était pas rare alors de voir des apiculteurs leur donner du sirop de sucre. Il est néanmoins arrivé de déplorer plusieurs ruches mortes de faim voire, fait rarissime selon Olivier Belval (Maison Belval, Sallefermouze), de trouver sous un arbre un essaim sauvage de 30 000 abeilles totalement décimé. Trop affaiblies faute de nourriture suffisante, le froid les avait saisies. Les abeilles s'affairent pleinement entre 15 et 25°, en dessous, le froid ralentit leur métabolisme. Dehors pourtant la bruyère blanche avait fleuri. Le thym comme les acacias offraient eux aussi une floraison abondante. Sous la pluie la campagne était colorée. Quant aux frelons asiatiques, redoutables prédateurs des abeilles, les intempéries avaient décimé leurs rangs. Mais pour les apiculteurs la production de Printemps s'était effondrée à 10% de leurs prévisions.

L'été en revanche se montrera plus conciliant. Entre temps les colonies s'étaient refait une belle santé. La lavande et le jasmin étaient au rendez-vous et les fleurs des châtaigniers leur permettaient de butiner plus longtemps qu'à l'accoutumée. La majorité des professionnels pouvaient afficher pour l'ensemble de l'année un bilan globalement acceptable.

Néanmoins une nouvelle fois le changement climatique les laissait dubitatifs. "D'une année sur l'autre on n'a plus de repairs" s'exclame Olivier Belval: "Les inversions de température ne sont pas gérables".

Si les apiculteurs s'impliquent en permanence dans l'entretien de leurs ruches, la végétation ne peut bénéficier de la même attention. Et les aléas climatiques ne l'épargnent pas. Une floraison précoce dû à un hiver trop doux ne coïncidera pas forcément avec les disponibilités des essaims. Ce décalage pouvant réduire sensiblement l'efficacité de la pollinisation. De même qu'un retour soudain du froid comme cette année peut anéantir leur production. Les périodes de sécheresse quant à elles limitent la quantité de fleurs disponibles ; moins de nectar et de pollen affecte la fabrication du miel et fragilise les colonies. De plus les fortes chaleurs obligent les abeilles à assurer la ventilation de la ruche. Pour y maintenir une température de 35° elles battent des ailes ce qui réduit d'autant leur activité de butinage. Plus grave encore le changement climatique entraîne déjà des déplacements de végétation, plus haut, plus de fraîcheur, modifiant ainsi sensiblement les zones où les abeilles pollinisent habituellement. Et que dire des fortes précipitations de ce début d'automne provoquant des inondations détruisant les ruches et une part importante des ressources florales.

De nombreuses plantes dépendent des abeilles pour leur pollinisation, une diminution des unes et une dispersion des autres ne pourraient qu'affecter durablement la biodiversité et par voie de conséquence notre sécurité alimentaire.

Jean-Marie BAYLE

*"L'Ardèche l'Ardèche merveilleous pais
Ch'as pas vi l'Ardèche n'a jama rien vi !"*



Hymne incontournable des Ardéchois à Paris entonné lors de nos rencontres par André VIGNAL de sa voix de stentor !

André, membre de l'amicale depuis les années 1960/65 puis vice-président, nous a quittés le 15 avril 2024 des suites d'une longue maladie. Il avait 90 ans.

Lors d'une « Nuit du Vivarais » en 1976, il rencontre Cécile représentant la Savoie en tant que Duchesse de Savoie. De leur union naîtra Estelle reine des ardéchois à Paris quelques années plus tard. André et Cécile ont longtemps animé et organisé des événements pour l'association, « le loto » à Vincennes où chaque participant était sûr de repartir avec un sac rempli de victuailles ; la promotion de produits ardéchois et du « gamay primeur » devant le magasin de Chantal et Daniel Renault place de la Nation. Cécile nous quittait en 2021, André disait avoir vécu un rêve pendant 45 ans, rêve qui s'est brutalement arrêté.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à Estelle et Arnaud ainsi qu'à leurs familles.

Odile PREVOST

Nous avons appris avec une grande tristesse le départ de notre ami Jean-Pierre Bady le 28 novembre 2024. Ses obsèques ont été célébrées en l'église de l'Assomption à Paris (75016). Originaire de Lyon, il était devenu un véritable Ardéchois depuis son mariage avec Françoise Dupré-La-Tour. Membre de notre association, il s'était soucié de son évolution et avait réuni quelques uns autour de lui pour en débattre, malgré la maladie qui déjà l'avait atteint. Toujours de bon conseil et si chaleureux, il était apprécié de tous. Agrégé de Lettres et diplômé de Sciences po, ancien élève de l'E.N.A., il avait été, entre autres Directeur du Patrimoine, au ministère de la Culture, le 1^{er} directeur de l'École Nationale du Patrimoine, et enfin, membre de la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations antisémites. Il aimait passionnément sa région de Saint-Péray. Nous garderons longtemps le souvenir de son sourire accueillant. Nous présentons à son épouse et à toute sa famille nos vives condoléances.

Béatrice RIGAUD-JURÉ

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS

- **Mme Valérie THOMAS**
Origines : Fustier, commune d'Issarlès et Privas, demeurant à Clamart
- **M. Jérôme GARCOT et Mme Pauline RIBEYRE**
Origines : Vals-les-Bains, demeurant à Paris 9^e
- **Mme Théa DELVAL**
Origines : St Sauveur de Cruzières et Champetier-Bas, demeurant à Paris 20^e
- **M. Antoine CHIROUZE**
Origines : Guilhaud-Granges demeurant à Cergy le-Haut
- **M. Barnabé LOUCHE**
demeurant à Paris



Page LinkedIn de l'Amicale des Ardéchois à Paris :

<https://www.linkedin.com/company/ardechois-a-paris/>



Fondée en 1924

Société en commandite simple au capital de 11.695.776 Euros



Une banque privée ardéchoise fondée en 1924
Partenaire de vos ambitions et de votre gestion patrimoniale
Siège social : 07160 LE CHEYLARD

Succursale de Paris 10, rue Roquépine 75008 PARIS

Téléphone : 01 44 95 86 21

Contact : Jean-Michel SAMUEL-DELUBAC Associé Gérant

www.delubac.fr

Bulletin d'adhésion à l'association de l'Amicale des Ardéchois à Paris

Mme (nom de jeune fille) Prénom : Profession : Née le :

M. Prénom : Profession : Né le :

Courriel(s) pour les activités de l'amicale :

Ile-de-France : Adresse :

.....

Tél. fixe : Tél. mobile :

Ardèche : Adresse :

Origines et attaches ardéchoises : Tél. fixe :

Prénom(s) et année(s) de naissance des enfants :

Pour une première adhésion, parrain :

Si vous n'avez pas de parrain et que vous voulez adhérer, contactez-nous.

Cotisation 2024* : Couple ou association : 50 € Personne seule : 40 € Moins de 30 ans : 20 €

Bulletin à adresser par courrier au Siège de l'Amicale des Ardéchois à Paris, accompagné du règlement : Ardéchois à Paris (Etude Ribeyre), 3, rue de Provence, 75009 Paris

IBAN : FR76 1287 9000 0114 1159 4900 171 - BIC : DELUFR22XXX - Lien direct : <https://www.ardechois-a-paris.org/adhesion/>

* La cotisation d'adhésion à l'Amicale des Ardéchois à Paris inclut l'envoi du journal de l'amicale par courrier ; toutefois, les adhérents sans internet recevront par la Poste un journal au format A4.

*N'oubliez pas d'aller vous promener sur notre site pour visiter l'Ardèche en restant dans votre lit : <https://www.ardechois-a-paris.org/>
 et de nous liker sur Facebook afin que nos informations soient largement diffusées : Ardéchois à Paris*

DES PIRATES ARDÉCHOIS DANS L'Océan Indien ?

Au large de la côte Est de Madagascar, face à l'île Maurice et La Réunion, la petite île de Sainte-Marie (Nosy Bohara) est un joyau tropical bien gardé.

Contrairement à Nosy Be et ses resorts « all-inclusive », Sainte-Marie s'est préservée du tourisme de masse et jouit d'un mode de vie décontracté, au rythme des alizées et du passage saisonnier des baleines au large.



© DR

Au premier plan, avec l'église catholique érigée au XIX^e au second plan

Au XVII^e et XVIII^e siècle, l'île était tout sauf assoupie. Idéalement située sur la route des Indes, offrant eau douce, vivres et baies protégées des cyclones, Sainte-Marie était un repaire de pirates anglais et français. De forbans plutôt, c'est-à-dire ces authentiques pirates qui ne prêtaient aucune allégeance et « travaillaient » à leur compte. Un petit fort fut construit, et des dizaines de navires amarrés. Ils ne laissaient que peu de chance aux galions espagnols alourdis de richesses qui passaient au loin.

Au plus fort de son occupation en 1700, Sainte-Marie accueillait près de mille pirates. Des fouilles archéologiques (2022-2026) cherchent à éclairer cette période. Mais il est déjà possible aujourd'hui de visiter certains vestiges, comme le fameux « *cimetière de pirates* ». Une tombe en particulier, taillée dans le corail, retient notre attention. Sous le soleil tropical et les arbres du voyageur, il est possible de lire très distinctement :

CI GIT

JEAN LOUIS CHAUSSADENT NÉ A VESSEUX LE 11 OCTOBRE 1801

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

MORT LE 8 SEPTEMBRE 1833 A FENERIF

PASSANT PRIE POUR LUI

Il y a cependant peu de chances que notre lointain confrère ardéchois, Jean Louis Chaussadent, ait été lui-même forban. Nos talents indiscutables de marins (d'Issarlès ?) ne sont pas en cause : la piraterie disparut simplement en 1730. Sainte-Marie fut prise et occupée par les Français en 1750 puis devient une colonie rattachée à Mayotte à partir de 1820.

L'île fut donc la plus ancienne implantation française à Madagascar, jusqu'à l'indépendance du pays en 1960. En 1833 cependant, la grande île de

Madagascar n'est pas encore une colonie française. La reine Ranavalona 1^{ère} règne et repousse les émissaires chrétiens européens pour préserver son royaume Merina de leur influence. Des expéditions sont lancées par les Français depuis Sainte-Marie vers la grande île, dont la ville de Fénérif (Fenoarivo Atsinanana). Jean Louis Chaussadent était donc un soldat du Roi à sa mort (Louis-Philippe règne alors), en septembre 1833.



« Département de l'Ardèche » inscrit sur la pierre tombale.

Si nous nous penchons sur les archives du département de l'Ardèche (heureusement disponibles en ligne pour nous, Parisiens d'adoption), il est possible de constater qu'un certain *Jean-Louis Chauchadent* (Chaussadent) est bien né à Vessey, le 20 frimaire an 10 (11 décembre 1801).

La tombe située sur l'île Sainte-Marie, à 8000 km de Vessey, est authentique, bien que ses compatriotes (ou lui-même ?) se trompèrent de mois entre le calendrier républicain et grégorien. Aujourd'hui, les Chaussadent sont nombreux en Ardèche. Si vous en croisez un(e), dites-lui qu'un de ses lointain ancêtres repose sous les palmiers de Madagascar ?

Étienne STHÈME DE JUBÉCOURT

Les personnes désirant faire part d'évènements (naissances, mariages, décès), peuvent transmettre leur texte par mail à l'adresse suivante : odile.prevost75@gmail.com

Si vous avez un courrier à envoyer, adressez-le maintenant à l'adresse suivante :

Les Ardéchois à Paris - 3, rue de Provence - 75009 Paris

AMICALE DES ARDÉCHOIS À PARIS

Siège social : Ardéchois à Paris (Etude Ribeyre)
3, rue de Provence - 75009 Paris

Présidente et directrice de la publication :

Astrid Marchial Tauleigne,
ardechois-a-paris.secretariat@outlook.fr

Trésorier général : Jacques Ranchin

Responsable de publication :

Astrid Marchial Tauleigne

Comité de rédaction :

Jean-Marie Bayle, Sarah Legrandjacques,
Gérard Ladreit de Lacharrière,
Astrid Marchial Tauleigne,
Odile Prévost, Béatrice Rigaud-Juré,
Étienne Sthème de Jubécourt.

Mise en page et impression :

ABP Images Services 07200 | Imprim'Vert

Anciens présidents :

P. Auzas, C. Brunel, P. Caillet,
G. Chaurand, G. Ladreit de Lacharrière,
P. de Lafarge, P. de Lauzun, D. Ribeyre.